



PRESENTATION DE CE QUI A ETE FAIT EN TERMES DE MISE EN PLACE D'ENQUETES

Plan de la présentation

- I. Sites choisis (nombre, localisation...)
- II. Opération de sensibilisation des communautés cibles (pêcheurs)
- III. Renforcement des capacités des enquêteurs
- IV. Mode de déploiement adopté
- V. Difficultés rencontrées

I- Sites choisis (nombre, localisation...)

Localization	Sites à débarquement jour	Sites saisonniers	Total sites
Macro strate : Bassin Conventionnel du Fleuve Niger			
Dosso	3	1	4
Maradi	1	1	2
Tahoua	1	1	2
Tillaberi	4	2	6
Niamey	2	0	2
Macro strate : Bassin Conventionnel du Lac Tchad			
Zinder	1	4	5
Total	12	8	20

II- Opération de sensibilisation des communautés cibles (pêcheurs)

2.1- Objectif général

Informer et sensibiliser les différents Acteurs de la pêche en vue de créer les conditions de mise en œuvre sur le terrain des activités du suivi de l'Enquête Cadre du Programme Régional UEMOA.

2.2- Objectifs Spécifiques

- Expliquer la stratégie de déploiement du suivi élaborée pour mener les activités de collecte des données ;
- Expliquer les raisons des choix des sites retenus pour abriter les opérations de collecte des données ;
- Expliquer la procédure de mise en œuvre du suivi ;
- Recueillir les réactions des acteurs

2.3- Acteurs rencontrés

	Au plan administratif	Au plan technique	Au plan coutumier	Au plan professionnel
Acteurs rencontrés	<p>Les Gouverneurs des régions ou leurs Secrétaires Généraux</p> <p>Les Préfets aux niveaux des départements ou Secrétaires Généraux ;</p> <p>Les Maires au niveau des Mairies ou leurs Vices Maires</p>	<p>Les Directeurs Régionaux de l'Environnement et du Développement Durable</p> <p>Les Chefs Régionaux de la Pêche et de l'Aquaculture</p> <p>Directeurs Départementaux de l'Environnement et du Développement Durable</p>	<p>les Chefs du village</p>	<p>Les coopératives des pêcheurs</p>
Réactions des acteurs	Soutien l'initiative de l'UEMOA et apport d'appui	Apport d'appui conseil	Adhésion totale à l'initiative	Adhésion totale à l'initiative

III- Renforcement des capacités des enquêteurs

3.1- Formation d'enquêteurs

Les enquêteurs ont été formés sur le remplissage des fiches :

- Débarquement jour;
- A passage saisonnier ;
- L'utilisation du guide d'utilisation

3.1- Equipement en matériel d'enquêtes et de vie sur le terrain

Les enquêteurs ont été équipés chacun en matériels d'enquête suivants:

- Un premier lot de fiches débarquement jour pour couvrir deux mois d'enquête ;
- Un premier lot de fiches à passage saisonnier pour couvrir deux mois d'enquête ;
- Un guide d'utilisation
- Un peson de portée 100 kg;
- Un document de reconnaissance de poisson
- Un mètre ruban ;
- Un sac en cuir porte document pour protéger les fiches

IV- Mode de déploiement adopté

4.1. déploiement

- Un enquêteur permanent est placé au niveau de chaque site retenu à activités de pêche toute l'année.
- Un superviseur régional est chargé au niveau régional de superviser les collectes et de récupérer les fiches ;
- Les Experts nationaux collectent les fiches au niveau régional après supervision sur le terrain

4.2. La saisie

Trois(3) agents sont identifiés pour être formés en très prochainement

V- **Difficultés rencontrées**

- Mobilités des responsables charges de viser les différents documents ;
- L'insécurité dqns lq region de Diffq